

## **L'exemplarité des élu.e.s : condition de l'action politique**

La publication de l'audit de légalité et de gestion des frais professionnels des membres du Conseil administratif et de la direction de la Ville de Genève la semaine passée a été pour nous un coup de tonnerre. Nous déplorons vivement les situations d'abus relevées dans le rapport et les considérons incompatibles avec l'exemplarité que les Genevois.e.s sont en droit d'exiger de leurs élu.e.s. Les excès pointés par la Cour des comptes portent gravement atteinte à l'intégrité de l'institution Ville de Genève et au rapport de confiance qui doit prévaloir entre les autorités municipales et la population. Suite à la révélation de cet audit, de nombreuses questions ont été soulevées et un intense débat sociétal s'est embrasé. Ce débat est à la fois éthique, politique, moral, et potentiellement judiciaire. Nous devons, ensemble, voir clair et débattre en toute liberté des différentes facettes de ces enjeux. C'est pourquoi, au vu de la forte réaction que suscite cet audit, nos deux magistrat.e.s, Sandrine Salerno et Sami Kanaan, ont proposé de se mettre à disposition de la section pour une séance de questions-réponses en toute transparence. Cette séance aura lieu **mercredi 7 novembre à 19h30 au siège du parti socialiste**.

Camarade, cette rencontre est importante. Elle nous permettra de débattre de la nature des frais professionnels, de l'usage qui en est fait et des montants engagés. Sami et Sandrine nous ont affirmé n'avoir en aucune manière utilisé à des fins privées de l'argent public. Cela vaut pour 2017 mais également pour les années antérieures. Ils sont prêt.e.s à expliquer la dépense de chaque franc. Pour rappel, la Cour des comptes n'a émis aucune remarque les concernant. L'usage irréprochable de l'argent public a toujours été au cœur de notre engagement. Ne laissons pas les errements et comportements décomplexés d'un golden boy déconsidérer l'ensemble de la Ville de Genève et donner du crédit à la thèse du *tous pourris*.

Tout le monde est d'accord sur le fait qu'il est désormais nécessaire et urgent de revoir les règles et de fixer un cadre beaucoup plus strict à la gestion des frais professionnels des membres du Conseil administratif. Ce dernier a assuré que la reprise en main était effective et que désormais un contrôle irréprochable s'appliquait. Nous aurons également l'occasion de discuter avec Sami et Sandrine du nouveau système de contrôle des frais professionnels des membres du Conseil administratif et de la direction de la Ville de Genève. Nous veillerons, pour notre part, à ce que ce cadre soit strictement mis en place et effectif.

Alors que les Genevoises et Genevois tirent la langue, peinent à boucler les fins de mois, il n'est pas acceptable, camarade, que la gestion en Ville de Genève puisse être entachée de quelque manière que ce soit dans son contrôle de gestion. Pour chacun.e d'entre nous, un franc est un franc. Et lorsqu'il s'agit d'argent public, chaque centime dépensé doit l'être en transparence et avec l'assurance de pouvoir légitimer à quoi il sert. Pour cet échange avec nos magistrat.e.s et pour, passé le coup de tonnerre, débattre sereinement et en transparence de tous ces enjeux, nous nous réjouissons de te retrouver ce mercredi.

Simone Irminger, Sylvain Thévoz, co-président.e. PS Ville de Genève